



Session d'installation  
de l'Assemblée départementale de la Haute-Loire

Jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021

Discours de Marie Agnès PETIT  
Présidente du Conseil Départemental de la Haute Loire

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux et vos remplaçants, chers collègues,

Madame, Messieurs les parlementaires,

Monsieur le représentant du Préfet de Haute-Loire,

Mesdames Messieurs les élus

Cher Gérard Roche, Cher Jean-Pierre Marcon,

Mesdames, Messieurs les agents de la collectivité

Mesdames Messieurs les journalistes

Mesdames Messieurs, chers amis,

C'est avec **beaucoup d'émotion** que je prends la parole au sein de cette assemblée, désormais en qualité de présidente du Conseil départemental de la Haute Loire.

Je vous remercie **chaleureusement** de m'avoir accordé votre confiance qui me **touche** et me donne **beaucoup de force** et de **motivation** pour accomplir cette belle mission **au service** des altiligériens.

Je tiens, pour commencer, à souhaiter la bienvenue à nos collègues nouvellement élus, mais aussi à saluer le travail accompli par celles et ceux, dont j'étais, qui, sous la présidence de Jean Pierre Marcon que je remercie pour sa présence et sa confiance, ont défendu les intérêts de notre département tout au long du mandat précédent. J'en profite pour saluer également les remplaçants qui ont pu se joindre à nous pour cette session d'installation. C'est un engagement de l'ombre mais ô combien essentiel comme nous l'a montré la précédente mandature. Aujourd'hui, c'est **un honneur** pour moi de présider cette collectivité et je n'oublie pas tout le chemin parcouru depuis mes débuts en politique en 1998. C'est alors le député Jean PRORIOL, Vice-Président de la Région à l'époque, qui m'a proposé de m'engager **à ses côtés** pour les Régionales alors que j'étais **inconnue** sur la scène politique territoriale.

Quelques années plus tard, c'est le président du Département, Gérard Roche, dont la présence ce matin me fait **chaud au cœur**, qui est venu me solliciter pour reprendre le canton d'Allègre, devenu désormais le canton du Haut Velay Granitique dont **je suis fière**, aux côtés de mon binôme Bernard Brignon, d'être la conseillère départementale.

Mon parcours est l'illustration de ce que **le travail** permet de réaliser, porté par ces valeurs qui sont les miennes, celles de la fille de paysan que je suis.

Je remercie d'ailleurs ma famille qui a **toujours été** un soutien précieux, m'accompagnant dans mes différents mandats, me soutenant dans mes ambitions, subissant parfois **l'extrême implication** que nécessite un mandat d'élu local et les contraintes familiales qu'il entraîne.

J'ai évidemment une **forte pensée** pour eux aujourd'hui.

Ce sont bien ces valeurs **d'ancrage** à la terre, ce **travail**, cet **attachement** au territoire que je sais pouvoir **partager** avec vous.

Ces élections territoriales ont été marquées à la fois par une abstention toujours plus forte et par une crise des vocations. Il **faudra** le prendre en compte. Notre **travail** devra apporter des réponses à ces signes inquiétants exprimés par nos concitoyens.

Il me semble **indispensable** de remettre l'élu **au centre** du village, si vous me permettez l'expression, et de **nous** donner les moyens d'agir, pour que **chacun** des Altiligériens **connaisse** et **reconnaisse** l'action de ses élus sur son territoire, la **valeur ajoutée** que leur travail apporte.

Vous m'accordez aujourd'hui votre confiance et j'ai désormais le **devoir** d'organiser, d'animer et de réunir les conditions pour que, **tous ensemble**, nous parvenions à occuper la place qui est et doit être la nôtre auprès de nos concitoyens.

Nous devons permettre à chacun de s'engager politiquement tel que le définit l'étymologie : au **service de la cité**, au **service de tous**. C'est bien là, le sens noble de la politique. C'est un engagement qui nécessite un travail sans relâche, une valeur **fondamentale** et **essentielle** pour moi.

L'attachement à notre département, nous devons aussi le démontrer dans notre capacité à être **attentifs** aux autres, à agir ensemble, à développer des liens pour favoriser le bien-être de tous et le développement de notre territoire.

Cela nécessite que nous soyons capables de **comprendre** les préoccupations et les besoins de nos concitoyens et que, **collectivement**, nous nous mobilisions pour **défendre** l'intérêt général.

Pour parvenir à cet objectif, je pense que nous pouvons activer **5 leviers**.

## Le 1<sup>er</sup> levier est générationnel :

Notre action départementale, nos décisions, les politiques que nous mettons en place **impactent** et **facilitent** la vie de nos concitoyens du plus jeune âge jusqu'à la fin de vie.

Je pense,

A la petite Alice, 2 ans, qui retrouve chaque matin avec plaisir son assistante maternelle à Monistrol sur loire,

A Kévin, 12 ans, en 5<sup>ème</sup> au collège de Laurent Eynac au Monastier sur Gazelle,

A Fanny, 30 ans qui vit à Polignac et aimerait avoir des conseils sur le suivi de sa grossesse,

A Jules, 28 ans, qui vient d'intégrer un chantier d'insertion à Aurec sur Loire,

Ou encore à Juliette, 45 ans, qui télé-travaille depuis chez elle et habite à Brioude

Mais aussi à Simone, 90 ans, qui a trouvé réconfort et sécurité à la résidence les 2 volcans, la maison de retraite d' Allègre.

Dans **chacun** de ces cas, pour **chacune** de ces situations, notre action est déterminante. Le social pèse d'ailleurs aujourd'hui plus **de 50%** de notre budget.

Pour mener à bien ces politiques départementales au service des habitants, nous devons **accentuer** nos relations privilégiées avec tout ce tissu de **partenaires** et de maillons **indispensables** à la prise en compte adaptée et pertinente des besoins.

Nos **satellites** sont là pour nous y aider. Je pense bien sûr à notre MDPH qui va évoluer en Maison départementale de l'autonomie, mais aussi à notre Maison départementale du Tourisme ou encore au CIPRO. Je pense aussi aux EHPAD, qui constituent un **réseau**, certes sous tutelle, mais de partenaires **précieux** au service des personnes âgées.

Notre ancrage territorial passera par cette relation de **confiance** et de **partenariat** que nous pourrons développer avec **l'ensemble** des acteurs de terrain.

\*\*\*\*\*

## Le 2<sup>ème</sup> levier concerne l'aménagement du Territoire

Le **désenclavement** routier est un facteur essentiel **d'attractivité**.

Jacques Barrot, Président à qui nous devons d'ailleurs ce magnifique Hôtel du Département dans lequel nous siégeons aujourd'hui, l'avait très bien compris en mettant **toute son énergie** au service du désenclavement de notre territoire. Nous pouvons nous féliciter que sur la mandature précédente, **45% du réseau routier** ait été rénové.

Favoriser le développement économique de la Haute-Loire en entretenant un réseau routier dont l'altitude moyenne à 960 mètres en fait le plus haut de France, nécessite une **vraie volonté** politique d'investissements.

Nous devons **poursuivre** ces engagements car, même si la loi NOTRe nous a retiré la compétence économique, nous pouvons faire beaucoup plus.

Améliorer la qualité des déplacements et des échanges, faire des travaux sur nos routes c'est donner du travail aux entreprises locales et leurs salariés qui, en cette sortie de crise, en ont terriblement besoin. C'est aussi contribuer au **maintien** et parfois même à la **création d'emplois** localement. C'est aussi penser aux mobilités douces qui devront demain être développées pour **répondre** aux attentes des habitants.

L'aménagement du territoire passe désormais aussi par le désenclavement **numérique**. Les autoroutes numériques du savoir deviennent **indispensables** dans notre ruralité.

La crise sanitaire nous a d'ailleurs montré l'enjeu énorme du Très haut débit pour tous, en ville comme dans les campagnes, à l'heure du télétravail et de l'école à la maison.

Le programme d'accès à un réseau de qualité qu'il s'agisse d'internet ou du mobile, doit se poursuivre, en lien avec le Président Wauquiez à la Région dont le programme Auvergne Très Haut Débit est en cours de déploiement.

**\_\*\*\*\*\***

### **Le 3<sup>ème</sup> levier est environnemental**

Un ancien slogan de communication du Département disait :  
**« Préservons nos richesses ».**

Aujourd'hui plus que jamais, les préoccupations environnementales de nos concitoyens sont **très fortes**.

Le monde change, il évolue. Nous **entendons** les jeunes générations qui nous poussent à agir davantage pour préserver notre environnement.

Nos **compétences** en matière d'eau et d'assainissement sont reconnues sur le terrain.

Les **conseils** et les **expertises** de nos agents auprès des communes sont **très appréciés** et nous devons poursuivre tout ce travail engagé autour de la ressource en eau, qu'il s'agisse d'en préserver **la quantité** ou **la qualité**, partout sur le territoire.

La politique **volontariste** que nous menons sur la gestion et la valorisation des Espaces Naturels Sensibles est à souligner.

La préservation de nos paysages, de notre petit patrimoine vernaculaire, sont aussi des éléments **d'attractivité** en matière touristique dans un nouveau contexte de recherche de vacances vertes, dans des espaces chlorophylle animés tout en restant préservés.

Notre travail dans ce domaine décliné par la Maison du Tourisme, avec notamment la création du label Respirando, qui assure la promotion d'activités de pleine nature respectueuses de l'environnement, **répond bien** à ces nouvelles recherches d'expérience touristique.

Les aménagements paysagers que nous finançons dans les communes **contribuent** à l'amélioration du cadre de vie et peuvent permettre, demain, **d'attirer** de nouvelles populations dans nos campagnes.

\*\*\*\*\*

#### Le 4<sup>ème</sup> levier concerne les liens entre acteurs et territoires

Comme moi, vous avez sans doute entendu toutes ces personnes interviewées par les chaînes de télé au soir du 1<sup>er</sup> tour des élections, qui expliquaient qu'elles n'étaient pas allées voter car « elles ne se sentaient pas concernées ».

Or, nos collectivités régionales et départementales les concernent directement car, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, nous agissons dans le **quotidien** des habitants. Il y a donc visiblement un **déficit** que nous devons **absolument** enrayer.

Pour consolider nos liens avec les altiligériens, nous devons être plus **visibles** dans nos actions et il me semble **primordial** que cela passe par un investissement **de chacun d'entre vous sur son canton**.

Nous devons **ensemble** imaginer les outils les plus performants, pour que ce lien se recrée entre le conseiller départemental et ses administrés.

Vous devez **faire vivre** vos cantons, puiser à la base les suggestions des habitants de vos territoires pour nourrir notre politique départementale. Je **souhaite** une assemblée d'élus **investis** et présents sur leur canton.

En parallèle, je fais **une priorité** des relations que nous devons absolument renforcer avec les élus, dans les communes et les intercommunalités. J'en profite d'ailleurs pour remercier de leur présence le Président de l'AMF Bernard Souvignet et le Président de l'association des Maires Ruraux Michel Arcis.

Si notre appel à projet du Fonds199 donne **grande satisfaction** aux maires des communes de moins de 1000 habitants, je sais que la contractualisation avec les EPCI par le biais du « contrat 43.11 » est plus complexe et moins lisible sur le terrain.

Nous devons travailler à améliorer ces dispositifs qui sont **indispensables** pour le développement territorial. Dans un autre registre, **l'aide à la pierre** pour lutter contre les « passoires énergétiques » et sur laquelle nous avons désormais la main, sera un élément structurant de nos relations avec le **territoire**, avec les **collectivités** et avec les **habitants**.

Nous disons souvent que le Département est la collectivité de toutes les solidarités. **C'est vrai**, et cela doit l'être de façon encore plus prégnante, dans nos relations solidaires avec les **257** communes de Haute-Loire.

La création de notre agence d'Ingénierie INGE43 a d'ores et déjà permis de relancer ce lien. Nous **devrons demain** aller plus loin.

## 5<sup>ème</sup> levier : la méthode

Quelle Haute-Loire voulons-nous construire pour demain ?

C'est à cette question que devra répondre notre plan d'objectifs **CAP 2030**.

S'il doit être dans la continuité des engagements du mandat précédent, ce plan reste néanmoins à écrire dans un travail **collectif** que nous rendrons en décembre prochain.

Cette nouvelle feuille de route, nous la ferons vivre en prenant appui sur nos **8** vice-présidents, nos **9** conseillers délégués et les **7** commissions que nous mettrons en place lors de notre session du 19 juillet prochain.

Je ne **doute pas** que nous pourrons nous appuyer sur le **travail, l'implication et l'expertise** des agents de notre collectivité de façon **transversale et coordonnée**. Je salue ceux qui sont en train de suivre nos travaux dans la cour ; la salle de session ne pouvant accueillir tout le monde, contraintes sanitaires obligent.

Un plan d'objectifs fixe un cap, des objectifs à atteindre et fonctionne comme une **sorte de boussole** qui doit nous aider à ne pas perdre le nord et à avancer **toujours** dans la bonne direction.

Je crois **profondément** qu'il est **indispensable** à toute élaboration d'un projet de mandat qui doit être partagé et validé par tous afin de travailler de façon **concertée et constructive**.

Je sais pouvoir **compter sur vous** pour cela. Cette méthode de travail devra nous permettre d'appréhender nos marges de manœuvre et nous donner les moyens d'agir avec **dynamisme et réactivité**.

Pour conclure permettez-moi de vous dire que je suis **fière** de cette **confiance** que vous m'accordez aujourd'hui et qui m'honore.

Notre Haute Loire est un département en mouvement, qui innove, d'est en ouest, du nord au sud, avec ses spécificités, ses atouts, ses richesses.

Je m'engage à nous faire travailler ensemble, à animer avec **passion** et **enthousiasme** cette gouvernance portée par des valeurs auxquelles je suis très attachée : l'écoute, la solidarité, le respect de chacun, la bienveillance et la proximité.

Je m'engage à m'investir dans cette présidence avec **force** et **détermination** pour que chacun trouve **sa juste place**, soit reconnu dans ses missions d'élu départemental et puisse porter fièrement une ambition commune : celle d'une Haute-Loire à construire et à imaginer pour 2030, une Haute-Loire **volontaire** et **créative**, décomplexée et innovante, en un mot, une Haute-Loire **attractive** !

Vive la Haute Loire, Vive la République, Vive la France.